

# La Suisse et son passé : ça suffit!

Autor(en): **Leuba, Jean-François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345799>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Activités sur le terrain

Selon des témoignages émanant du Centre européen pour les problèmes de minorités lui-même, celui-ci vise à résoudre les « conflits concernant les minorités, qui ont franchi le seuil de la violence », grâce à des « entretiens confidentiels » des parties en conflits, « en territoire neutre », soit au siège du CEPM à Flensburg, l'Allemagne étant vierge de tout conflit ethnique. Elle se donne la possibilité, par ce biais, de mettre au service de sa politique étrangère la recherche de solutions aux conflits de minorités, réels ou supposés. Cette méthode ne manque pas de rappeler des démarches analogues, bien connues et malheureusement couronnées de succès, dans les années 1920 et 1930...

L'ambassade de Grèce a déjà émis des protestations contre le directeur du CEPM, désigné par les ministères de l'Intérieur et

des Affaires étrangères d'Allemagne, cela avant même l'ouverture du Centre. La Grèce l'accusait publiquement de tentatives « de mesures préparatoires de déstabilisation à la frontière entre la Macédoine et la Grèce ».

Voilà ce qui constitue l'arrière-plan de cette publication de *Von Krieg zu Krieg* qui se propose d'illustrer la reprise par l'Allemagne d'une funeste politique des minorités ethniques. Les auteurs semblent parvenir à la conclusion que leur gouvernement est en train d'élaborer une option agressive de sa politique d'hégémonie en Europe. Comme d'autres observateurs, ils constatent que cette politique vise à la « parcellisation » du continent, à l'atomisation des Etats nationaux avec les graves risques que cela comporte. Une troisième catastrophe ?

P. R.

## La Suisse et son passé : ça suffit !

La Suisse ne sait pas très bien ce qui lui arrive. Elle qui se croyait un pays vivant en paix et en bonne harmonie avec tous les pays du monde, se trouve en butte à des attaques virulentes venant essentiellement d'outre-Atlantique.

La Suisse est ainsi mise en demeure de faire son introspection historique et de reconnaître ses fautes durant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre.

Il ne faut pas confondre la morale des individus et les relations des Etats, qui sont fondées sur des rapports de force. Les Etats-Unis le savent mieux que quiconque. Durant la guerre, le peuple suisse a toujours été libre de montrer, pour la politique des nazis, une aversion, dont le Conseil fédéral devait d'ailleurs tempérer les expressions trop vives au vu de l'irritabilité de notre puissant voisin. Pour le reste, les autorités ont évité l'invasion et la soumission à l'Allemagne. Que cela plaise ou non aux Américains, 50 ans plus tard. Nous n'avons pas à nous plier à leur vue déformée de la situation d'alors. Car, au niveau des Etats, les Accords de Washington, qu'ils ont négociés eux-mêmes, ont mis fin aux prétentions réciproques.

Il est seulement regrettable que certains, chez nous, dans un objectif de déstabilisation évident, se fassent les relais des attaques portées contre notre pays.

La seule leçon que nous ayons à tirer de cette affaire, gonflée artificiellement, c'est que la Suisse est un pays comme un autre, avec ses ombres et ses lumières, qui ne saurait vivre en île isolée à l'abri des tempêtes du monde.

**Jean-François Leuba**  
Conseiller national (Parti libéral, VD)  
*Coopération*, 11 juin 1997